

Diplôme de français professionnel - Affaires A1

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ français

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : 413, 320, 136

Code(s) ROME : —

Formacode : 15226

Date de création de la certification : 01/01/2016

Mots clés : professionnel, affaires, communication, français langue étrangère

Identification

Identifiant : 2144

Version du : 12/07/2018

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **Le Diplôme de français professionnel - Affaires A1 est soutenu par le Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International et son opérateur l'Institut français dans leur mission de promotion de la langue française dans tous les secteurs professionnels. Des courriers de soutien de ces organismes sont joints à cette fiche.**

Non formalisé :

- **Les établissements de la CEMS (The global alliance in management - education), alliance des grandes écoles de management dans le monde (HEC Paris, The University of Sydney-Business School, The London School of Economics and Political Science...), reconnaissent les Diplômes de français professionnel pour attester de son niveau de français dans la procédure d'entrée et de validation du diplôme.**

<http://www.cems.org/mi/m/-curriculum/management/>

[t-business-communication/commercial-language-tests](#)

- Les Instituts français et Alliances françaises dans le monde, ainsi que de nombreuses Universités, soit un réseau de 500 centres agréés promeuvent et proposent les Diplômes de français professionnel car cela contribue à leur mission de promotion de la langue française à visée professionnelle et aux besoins des étudiants et professionnels de communiquer en français et d'en attester avec une certification reconnue, pour une meilleure employabilité ou pour évoluer au sein de leur entreprise.

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Le Diplôme de français professionnel - Affaires A1 évalue le niveau atteint en compréhension et expression écrites ainsi qu'en compréhension et expression orales à travers l'accomplissement de tâches professionnelles simulées, en s'appuyant sur des documents ou des situations de communication propres au milieu des affaires. Il répond aux besoins de tous ceux qui ont ou qui veulent avoir une première approche de la langue française dans un contexte professionnel et qui souhaitent, au cours ou au terme de leur apprentissage, valider leurs acquis. **Le Diplôme de français professionnel - Affaires A1** concerne tous les secteurs d'activité dans une démarche de transversalité professionnelle.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Aucun

Descriptif général des compétences constituant la certification

Le Diplôme de français professionnel - Affaires A1 est fondé sur un ensemble de connaissances et de savoir-faire langagiers et communicatifs (réception écrite et production écrite, réception orale, production et interaction orales) nécessaires dans les situations de communication simples et courantes en contexte professionnel.

Exemples :

Comprendre des noms familiers, des mots ainsi que des phrases très simples de certains documents professionnels courants qui permettent de comprendre l'organisation de l'entreprise, planifier son activité

Public visé par la certification

- Candidats dont le français n'est pas la langue maternelle.
- Collaborateurs d'entreprises, d'institutions ou d'organisations

quotidienne, comprendre les caractéristiques d'un produit ; Compléter un courriel type ou un formulaire administratif standard avec des informations simples en rapport avec l'activité sociale et professionnelle habituelle.

Comprendre le sens général d'un message oral court habituel et prévisible dans son champ d'expérience personnelle et professionnelle pour prendre note d'un appel téléphonique et des suites à donner, suivre des indications de localisation (service, article, département correspondant à sa demande).

Décrire, avec un langage simple, son activité, échanger des informations factuelles simples et familières, participer à un échange simple et direct ; saluer, manifester qu'on comprend une demande, accepter/refuser une proposition, indiquer une possibilité/impossibilité, poser une question simple, remercier, prendre congé ; présenter les caractéristiques simples d'un produit / d'une entreprise.

Les Diplômes de français professionnel s'appuient sur la méthodologie du **français sur objectif spécifique (FOS)**, qui désigne la démarche méthodologique consistant à bâtir un programme de formation sur les besoins d'un public donné, dont l'objectif est précis et spécifique, se rattachant à des tâches et activités d'un domaine professionnel identifié, sur la base de documents et supports authentiques.

Les niveaux des Diplômes de français professionnel font référence au **Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)** - une norme internationale permettant de décrire la compétence linguistique. Il consiste en une échelle d'évaluation de la maîtrise d'une langue, avec 6 niveaux : de A1 à C2 (élémentaire à expérimenté). Cette échelle constitue la référence dans le domaine de l'apprentissage des langues, de leur enseignement et de l'évaluation du niveau, dans de nombreux pays afin de favoriser la mobilité éducative et professionnelle.

Le Diplôme de français professionnel - Affaires A1 valide une compétence en français de niveau A1 du CECRL.

Le niveau A1 se caractérise par la capacité du locuteur à comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets ; à se présenter ou à présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant ; à répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

Modalités générales

Sélection de centre agréé - inscription - passation des épreuves - obtention des résultats.

Liens avec le développement durable

Aucun

internationales souhaitant attester de leur capacité à communiquer en français dans la plupart des situations élémentaires de la vie professionnelle.

- Étudiants, professionnels ou demandeurs d'emploi ayant besoin d'une certification officielle de leurs compétences en français pour valider et/ou compléter un diplôme académique ou disposer d'un diplôme adapté aux exigences du monde professionnel, reconnu par les employeurs.

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Le Diplôme de français professionnel - Affaires A1 permet aux individus dont le français n'est pas la

Pour l'entité utilisatrice

Le Diplôme de français professionnel - Affaires A1 permet aux entreprises de s'assurer des

langue maternelle de valoriser leurs compétences en français dans l'univers professionnel francophone et international. Reconnu et adapté aux réalités du monde de l'entreprise, la préparation de ce diplôme permet d'acquérir les compétences attendues par les futurs employeurs. L'obtention d'un diplôme de français professionnel favorise ainsi l'insertion et l'évolution professionnelle.

compétences de leurs collaborateurs à communiquer en français dans la plupart des situations élémentaires de la vie professionnelle. Il permet de repérer les compétences en français sur lesquelles elles peuvent s'appuyer pour développer une activité dans un environnement francophone.

Evaluation / certification

Pré-requis

Pas de prérequis (diplôme ou formation).

Compétences évaluées

Comprendre et traiter l'information :

Comprendre les éléments essentiels de documents écrits professionnels très simples pour réaliser des tâches professionnelles.

Comprendre l'essentiel d'un message court et prévisible, en face à face ou au téléphone, pour réaliser des tâches professionnelles très simples.

Rédiger des messages professionnels standardisés très courts en rapport avec une activité sociale et professionnelle courante.

Interagir à l'oral :

Établir des contacts sociaux et professionnels très simples et échanger pour réaliser des tâches professionnelles dans un nombre limité de situations connues ou prévisibles.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Niveau A1 du CECL.

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Une attestation numérique du Français des affaires de la CCI Paris Ile-de-France est mise à la disposition du candidat sur un coffre-fort numérique sans limite de validité.

Centre(s) de passage/certification

- Les Diplômes de français professionnel sont proposés aux candidats dans un réseau de centres agréés du Français des affaires de la CCI Paris Ile-de-France. Leurs coordonnées sont consultables à l'adresse suivante :
- <https://www.lefranca-isdesaffaires.fr/trouver-un-centre-agree/>

Plus d'informations

Statistiques

(Certification créée en 2016)

Environ 7000 candidats se présentent chaque année aux Diplômes de français professionnel grâce à un réseau de 500 centres agréés dans le monde.

Autres sources d'information

<https://www.lefrancaisdesaffaires.fr/>